



VILLE DE SAINT-RAMBERT D'ALBON
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
ARRÊTÉ N°180-2025

Portant autorisation d'autorisation d'occupation du domaine public pour une activité commerciale

Le Maire de la commune de ST RAMBERT D'ALBON,
VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la demande de la SARL CASATOTO – 7B ROUTE D ANNEYRON 26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON, représentée par M. FARRE Christophe, qui souhaite stationner un camion food truck sur le domaine public, du lundi au vendredi de 11h30 à 13h45, sur la parcelle de terrain située à l'intersection de la ROUTE BUISSONNIERE (VC54) / L'IMPASSE LUCIEN CHAUTANT (VC54) LA ROUTE D'ANNEYRON (ROUTE DEPARTEMENTALE N°182),

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité Municipale de réglementer les activités commerciales sur le domaine public,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SARL CASATOTO est autorisée à laisser son food truck en stationnement sur la parcelle désignée ci-dessus, du Lundi au vendredi de 11h30 à 13h45, à compter du LUNDI 10 NOVEMBRE 2025,

ARTICLE 2 : Cette autorisation est accordée à titre précaire et révocable. Elle est personnelle et ne pourra pas être cédée à titre gracieux ou onéreux pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 3 : La SARL CASATOTO devra prendre toutes dispositions visant à préserver la tranquillité et la salubrité publique. La présence de son food truck sur le domaine public ne devra en aucun cas être source de nuisances pour le voisinage.

ARTICLE 4 : Le Maire de St Rambert d'Albon, La Police municipale et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera publiée et notifiée à la SARL CASATOTO.

Fait à ST RAMBERT D'ALBON, le 10 NOVEMBRE 2025
Le Maire, Gérard ORIOL

Gérard Oriol
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à ST RAMBERT D'ALBON, le 10 NOVEMBRE 2025
Le Maire, Gérard ORIOL

